

Chambre de commerce et d'industrie des Landes :

Hôtel Consulaire

293 avenue du Maréchal Foch
B.P. 137 - 40003 MONT-DE-MARSAN CEDEX
☎ 0810 40 00 40 – Fax 05 58 06 18 33

Antenne de Dax

128 avenue Georges Clemenceau - 40100 DAX
☎ 0810 40 00 40 – Fax 05 58 06 18 33

Antenne de Labenne

2 rue du Marais - B.P. 7 - 40530 LABENNE
☎ 0810 40 00 40 – Fax 05 58 06 18 33

Antenne de Biscarrosse

263 avenue du 14 Juillet - 40600 BISCARROSSE
☎ 05 58 04 80 45 – Fax 05 58 82 02 11

Internet

www.land.es.cci.fr



Vos contacts :

Responsable du Service

Sophie MORALES

☎ 05 58 05 44 60 - ☎ 06 07 32 40 86
Fax. 05 58 06 18 33
sophie.morales@landes.cci.fr

Assistante du service

Magali DUVIGNAU

☎ 05 58 05 44 84 - Fax. 05 58 06 18 33
magali.duvignau@landes.cci.fr

Conseillère secteur de Mont-de-Marsan

Valérie ROBIN

☎ 05 58 05 44 83 - ☎ 06 30 56 98 02
Fax. 05 58 06 18 33
valerie.robin@landes.cci.fr

Conseillère secteur de Dax

Christine BASLY-LAPEGUE

☎ 05 58 90 95 05 - ☎ 06 30 00 11 10
Fax. 05 58 06 18 33
christine.basly.lapegue@landes.cci.fr

Conseillère secteurs de Labenne et Biscarrosse

Dorine BARETS

☎ 05 59 45 84 02 - ☎ 05 58 04 80 46
☎ 06 07 32 42 27 - Fax. 05 59 45 66 28
dorine.barets@landes.cci.fr



◆ Pour Transmettre
son Affaire

◆ Pour Reprendre
une Entreprise

La CCI des Landes vous propose :

- ✓ de l'information
- ✓ de la formation
- ✓ des conseils
- ✓ des diagnostics
- ✓ des suivis



◆ S'informer sur la cession et reprise d'entreprise → Cédant - Repreneur

La CCI des Landes vous propose un atelier thématique « Préparer la cession ou la reprise d'une entreprise » (2 heures - 20 € - sur inscription) :

Les thèmes suivants sont abordés :

- ⊙ recherche de l'entreprise,
- ⊙ analyse et évaluation,
- ⊙ négociation,
- ⊙ financement, aides,
- ⊙ modalités juridiques, fiscales et sociales.

Le dispositif mis en place par le Conseil Régional d'Aquitaine en matière de formation, conseil, financement et structuration vous est présenté à cette occasion.

◆ Préparer et réussir la transmission de son affaire → Cédant

La CCI des Landes vous propose les prestations suivantes (gratuites) :

- ▶ **un entretien individuel de sensibilisation** pour vous informer sur le parcours, les aspects techniques et les dispositifs d'appui à la transmission d'entreprise,
- ▶ **un diagnostic** : réalisation d'un dossier de présentation de votre entreprise (les produits, les clients, les fournisseurs, l'environnement socio-économique et commercial, l'outil de production, les ressources humaines, les chiffres clés) suite à une visite sur site,
- ▶ **un diagnostic spécifique** pour les sociétés de plus de 10 salariés avec des outils d'analyse économique et financière (Diane et Préface).

Ces diagnostics sont un préalable aux diagnostics financiers et juridiques et au rapport d'évaluation économique et financier réalisés par les partenaires (experts-comptables, avocats d'affaire, notaires et consultants techniques).

◆ Vendre ou acheter une affaire → Cédant - Repreneur

La CCI des Landes vous propose 3 supports spécialisés accessibles sur son site www.landes.cci.fr :

- ▶ **Le SLCRL (Service en Ligne pour la Cession et Reprise d'Entreprise dans les Landes, gratuit) vous permet :**
 - de saisir votre annonce de cession ou de reprise,
 - de présenter votre entreprise ou votre projet de reprise,
 - d'entrer en contact avec des repreneurs ou des cédants.
- ▶ **ACT Contact et PMI Contact :**
 - supports d'annonces, l'un pour le commerce, les services et l'artisanat, l'autre pour la petite et moyenne industrie,
 - le conseiller ayant visité l'affaire et réalisé le diagnostic est le premier interlocuteur du repreneur intéressé,
 - coût ACT : 220 € T.T.C. pour 1 an de parution sur le bulletin trimestriel et 2 ans sur le site Internet,
 - coût PMI : 220 € T.T.C. pour l'entreprise et 150 € T.T.C. pour le repreneur, pour 8 mois de parution sur le fascicule et 1 an sur le site Internet.

◆ Préparer et réussir sa reprise d'entreprise → Repreneur

La CCI des Landes vous accompagne dans votre projet de reprise (gratuit) :

Au travers de trois étapes clés :

- ◆ élaboration, structuration et formalisation de votre projet de reprise,
- ◆ étude du dossier de l'entreprise à reprendre (diagnostics, rapport d'évaluation),
- ◆ préparation du business plan de reprise et des dossiers de demandes d'aides.

Ces étapes précèdent les différents audits et le montage juridique et financier réalisés par les partenaires (experts-comptables, avocats d'affaire, notaires et consultants techniques).

La CCI des Landes vous propose également l'ensemble de ses prestations d'appui à la création et reprise d'entreprise : *

Vous pouvez bénéficier :

- ◆ d'informations thématiques (étude de marché, statuts juridiques),
- ◆ de dossiers d'information sur le marché local,
- ◆ de formations spécialisées (gestion, commercial, management),
- ◆ d'expertises avec le dispositif « Passeport Entreprendre Dans les Landes » ,
- ◆ d'accompagnement dans le cadre de l'aide de l'Etat : NACRE,
- ◆ de prêts d'honneur de la Plate Forme Landes Initiatives,
- ◆ d'un suivi commercial et de gestion pendant 3 ans.

* : Une plaquette détaillée est disponible.

VOS PARTENAIRES « ENTREPRENDRE DANS LES LANDES » :

www.entreprenredansleslandes.com

- **Professions libérales** : Avocats, Experts -Comptables, FNAIM, Notaires.
⇒ *Apport de conseils comptables et juridiques.*
- **Organismes financiers et de garantie** : BPSO/SOCAMA, Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, Crédit Agricole Aquitaine, Fédération Bancaire Française, OSEO, SIAGI, Société Générale.
⇒ *Traitement des dossiers en priorité et conseils financiers.*
- **Organismes sociaux et assurances** : AG2R, CDIA, MAAF, Malakoff Médéric, Oréade Mutuelle, RSI.
⇒ *Information et conseils en assurance.*
- **Partenaires conseils** : Annonces Landaises, Aquitaine Landes Consultants, Cigales Basco-Landaises, Club des Créateurs et Repreneurs, ECTI, EDF Pro, Réseau Entreprendre Adour.
⇒ *Apport de services et conseils personnalisés.*